

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^l^o
NIVERLET, libraires;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 15 mai.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 55 minut. soir, Omnibus.
4 — 30 — — Express.
3 — 47 — matin, Poste.
9 — 4 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. mat. Express.
11 — 49 — matin, Omnibus.
6 — 23 — soir, Omnibus.
10 — 11 — — Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

3 heures 4 minut. matin, March.-Mixte.
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, la convention diplomatique concernant les affaires de Syrie a été signée le 6 de ce mois, et cette convention reproduit exactement les termes du protocole en vertu duquel les troupes françaises se sont rendues à Beyrouth.

Quant à la nouvelle de l'envoi d'une note de Paris à Berne, au sujet du conflit qui a eu lieu à Genève, nous sommes autorisés à penser qu'elle est inexacte. Tout s'est borné à de simples observations de M. le marquis de Turgo, représentant de la France près le gouvernement helvétique. Ces observations elles-mêmes ont été pleines de modération et ont constaté une fois de plus les sentiments de bienveillance que le gouvernement de l'Empereur n'a jamais cessé de manifester à la Confédération suisse.

On a répandu le bruit que le choléra avait éclaté à Beyrouth. Cette assertion est complètement fautive.

On lit dans le *Constitutionnel* :

Pour faire comprendre mieux encore l'audace des inventeurs de nouvelles, nous nous bornerons à en reproduire une qui est en train de faire le tour de la publicité :

« On assure que si l'Empereur, pendant son séjour à Lyon, a fait venir auprès de lui le ministre de la guerre, c'était pour lui donner de vive voix ses instructions relativement à un grand travail en vertu duquel, sur l'effectif de nos 21 divisions militaires, 240,000 hommes pourraient être transportés et dirigés simultanément sur tel point du territoire qui serait désigné. »

Cette nouvelle est si évidemment absurde que nous croyons puéril d'en démontrer la fausseté.

Et c'est avec des inventions aussi monstrueuses que l'on jette en Europe l'alarme dans les esprits !

Le même journal rectifie en ces termes une nouvelle inexacte que plusieurs journaux de Paris avaient reproduite :

Nous avons eu raison de n'accepter que sous toutes réserves une nouvelle publiée par le *Courrier des Alpes*, relative à la prétendue autorisation qu'aurait donnée le gouvernement français à des officiers

détachés dans l'armée du général Lamoricière. Nous apprenons de source certaine que cette autorisation n'a pas même été demandée, et que pas un seul officier de l'armée française ne se trouve dans cette situation.

Divers journaux italiens s'appliquent à représenter la France et l'Angleterre comme étant d'accord avec le Piémont pour l'unification de l'Italie.

Le langage de ces journaux n'est pas en rapport avec la réalité des faits.

La France n'a pas changé de politique. Elle n'entre pas dans les événements intérieurs de la question italienne. Elle laisse les Italiens faire leurs affaires eux-mêmes et régler leurs intérêts, comme ils l'entendent, à leurs risques et périls.

D'un autre côté l'invasion de Naples n'est pas regardée par l'Autriche comme une menace pour ses frontières.

Le 62^e régiment, qui a reçu l'ordre de quitter la France pour se rendre à Rome, est arrivé à sa destination.

Une dépêche en date de Madrid, du 8 septembre, dit que les opérations sur les céréales se calment. La classe agricole cherche à maintenir les prix dans la prévision d'une guerre européenne.

On est en train de meubler le palais de Séville destiné à recevoir le roi de Naples.

Nous lisons dans la *Gazette de Savoie* du 5 septembre :

Ce matin, avant son départ, l'Empereur a reçu, en audience particulière, au château impérial, M. le duc Cajanello, ambassadeur extraordinaire de Naples, et son fils, M. de Campocisa. (*Le Pays.*)

AFFAIRES D'ITALIE.

On écrit de Turin, le 3 septembre, au *Journal des Débats* :

« Le bruit courait ce matin que les troupes piémontaises avaient reçu l'ordre de franchir la frontière des Etats-Romains; il avait même pris une certaine consistance. Je suis allé aux informations et j'ai appris que ce bruit n'était en aucune façon fondé. Voici ce qu'il y a de vrai :

« Un corps de troupes commandé par le général

Cialdini est concentré entre Rimini et la Cattolica. Un autre corps commandé par le général Durando aura son quartier général à Plaisance. D'autre part, on sait que le général Lamoricière a concentré ses troupes à Macerata.

« Le général Cialdini agira selon les circonstances. Le mot est élastique. Je vous ai parlé hier de l'agitation qui régnait dans les Marches et dans l'Ombrie. Ce matin, trois journaux inspirés par le Ministère, l'*Opinione* et la *Gazetta del Popolo* à Turin, et la *Perseveranza* à Milan, se sont entendus pour consacrer leurs articles de fond à un ordre du jour publié par le général de Lamoricière, et par lequel ce général menacerait de pillage toute ville insurgée. J'ai peine à croire à la réalité de cet ordre du jour, qui répugne au caractère français. Mais enfin les journaux en prennent texte pour dire que le gouvernement piémontais ne peut laisser sans protection des populations italiennes opprimées par une force étrangère. On assure, d'autre part, que M. de Cavour aurait signifié au cardinal Antonelli que tout mouvement des troupes pontificales hors des frontières de l'Etat-Romain serait considéré comme acte d'intervention, et que le Piémont se croirait autorisé à occuper les Marches.

« Les préparatifs militaires sont continués ici avec une grande activité. Nous voyons passer chaque jour des régiments d'infanterie qui vont à l'arsenal échanger leurs anciens fusils contre des armes de précision, et qui partent ensuite par le chemin de fer. Ce matin, c'était le tour du 23.

« Les voitures du train auxiliaire que l'on réunit journellement sont dirigées sur Bologne, à mesure qu'elles sont disponibles. On va mobiliser huit bataillons de garde nationale, et non pas seulement quatre, comme on me l'avait dit hier. Ces bataillons seront pris dans les grandes villes, à Milan, à Turin, à Bologne; ils occuperont Parme, Plaisance, Alexandrie, Pizzihettone. D'après la loi, ces gardes nationales doivent un service de quarante jours. A l'expiration de ce temps, elle seront remplacées par d'autres, prises dans les localités moins importantes, où l'organisation est plus difficile. Aussi s'en occupe-t-on déjà. Les huit premiers bataillons mobilisés sont convoqués pour le jeudi 6 de ce mois. Vous voyez qu'on ne perd pas de temps.

FEUILLETON

LE CHIEN DE SUCRE.

(Suite et fin.)

Le lendemain à mon premier retour du collège, je montai vivement à ma chambre. La pièce de quarante sous était encore là. Il y eut une nouvelle tentation, une nouvelle lutte à laquelle je résistai cependant encore. En rentrant à l'heure du dîner, je me tins à deux mains pour ne pas monter. Le soir, je retrouvai dans le tiroir toujours entr'ouvert de la même façon la maudite pièce de quarante sous.

J'eus un mouvement de colère, je fermai violemment le tiroir. Je me couchai immédiatement. Je voulus m'endormir.

A travers mes paupières closes, à travers le tiroir fermé, je voyais encore la pièce de quarante sous.

Deux autres jours, deux autres nuits, la lutte se prolongea. Mais j'avais la fièvre.... mais endormi, mais éveillé, je voyais toujours le chien de sucre et la pièce de quarante sous qui se confondaient, qui tourbillonnaient autour de moi, comme un cauchemar.

Nouveau saint Antoine, j'en vins à prier le bon Dieu que l'épicier vendît son chien de sucre, que l'on retrou-

vat la pièce de quarante sous, qu'ils disparussent tous deux à la fois pour ne reparaitre jamais.

Mais non.... non ! Le chien était toujours dans sa vitrine; toujours dans le tiroir la pièce de quarante sous.

De guerre lasse enfin, j'en arrivai à me dire : Elle est oubliée, bien oubliée ! Personne ne sait plus qu'elle est là; personne ne saura que je l'ai prise. Elle n'est plus à personne : elle est à moi... bien à moi.

Et... Satan, sans doute, me poussa le bras... mais enfin, que voulez-vous?... Je pris la pièce de quarante sous.

Dire quelles sensations de plaisir à la fois et de crainte m'inondèrent le cœur, ce serait impossible ! C'était l'heure, bien entendu, d'aller au collège. Je descendis quatre à quatre les escaliers. Je ne fis qu'un bond jusqu'à la boutique de l'épicier; et, avec un geste, avec une voix que nul comédien ne pourrait reproduire, je jetai la pièce de quarante sous sur le comptoir, je m'écriai :

« Le chien de sucre ?

— Quel chien de sucre ?

— Celui qui est là dans l'étalage, le bleu, le beau !

— Voilà ! »

Et l'épicier me le donnait.

Enfin !

Je voulus aussitôt m'enfuir avec mon trésor; mais l'é-

picier me retint par le bras.

« Eh ben, eh ben, me disait-il en même temps, tu oublies ta monnaie ! »

— Ma monnaie ?

— Sans doute; n'est-ce pas à toi cette pièce de deux francs ?

— Oui; eh ben ?

— Eh ben, le caniche ne coûte que quinze sous. »

Quinze sous ce magnifique chien de sucre ! quinze sous seulement; j'avais mal entendu.... c'était une dérision, une monstruosité. Le chien de sucre et la pièce de quarante sous s'étaient si longtemps balancés dans ma jeune imagination, qu'assurément ils se valaient l'un et l'autre. Et encore !...

« Voilà les vingt-cinq sous qui te reviennent, » précisa l'épicier.

J'eus un premier mouvement pour ne pas les prendre; mais il me les mit dans la main et, comme la boutique était en ce moment encombrée :

« Allons, dit-il en me poussant dehors, allons, les pratiques m'attendent... Allons donc; mais il est fou ce petit bonhomme ! »

Aussitôt dans la rue, je ne songai plus d'abord qu'au chien de sucre; il était à moi... bien à moi ! je le tenais, je pouvais l'admirer tout à mon aise. Je le portais fière-

» Indépendamment des affaires de Naples et de l'Etat-Romain, le Gouvernement est préoccupé de l'attitude de l'Autriche. Les troupes de cette puissance n'ont fait jusqu'ici aucun mouvement; mais on accumule à Mantoue et à Vérone une quantité de matériel si énorme, si disproportionnée aux nécessités de la défense de ces places, qu'il y a lieu de prendre ses précautions.

» Quant à Naples, j'ai eu la confirmation de ce que je vous ai dit. On n'a envoyé que deux ou trois bataillons de Bersaglieri, qui restent à bord des navires de guerre. Le corps d'armée qui agira éventuellement sur Naples est réuni en Toscane.

« La prolongation inattendue du séjour de François II dans sa capitale paralyse l'action du gouvernement piémontais. Il paraît certain qu'on s'était entendu avec MM. Liborio Romano et Pianelli, ministres, qui, se considérant comme dégagés de tout devoir envers lui, auraient demandé l'intervention du Piémont, au nom du peuple et de l'armée, dans l'intérêt de l'ordre; l'intervention eût été accordée sur-le-champ, et le rôle de Garibaldi était fini. Par quelles influences le Roi a-t-il été déterminé à prolonger sa résistance? Où a-t-il trouvé les moyens de la rendre sérieuse? Il est ici fort difficile de le savoir? »

» En attendant, on parle avec complaisance de la conduite de M. Pluton, gouverneur des Calabres. Ce fonctionnaire a promulgué le Statut sarde, ainsi que les diverses lois politiques qui le complètent. Il a ordonné aux tribunaux de reprendre leurs séances et de rendre la justice au nom de Victor-Emmanuel. De plus, il a confirmé dans leurs fonctions tous les fonctionnaires publics. On remarque avec satisfaction que cette conduite est absolument le contraire de celle qui a été tenue en Sicile, après la victoire de Garibaldi.

» Le comte de Syracuse est arrivé hier. Les voitures de la cour ont été le recevoir au débarcadère du chemin de fer et il est allé loger au palais du Roi. Le comte part demain pour Florence, où il va rejoindre son beau-frère, le prince de Carignan.

» Je vous ai dit déjà mon opinion sur la conduite de ce prince. Il paraît que l'émigration napolitaine le juge comme moi, car on m'assure que le comte de Syracuse n'a reçu qu'une visite, celle de M. Winspeare ambassadeur du Roi son neveu.

» L'embarquement du corps de Nicotera a occasionné quelques désordres à Livourne, les volontaires ne voulaient pas s'engager à aller en Sicile. Ces désordres ont été réprimés par la garde nationale et l'armée, aux grands applaudissements de la population. »

Des dépêches annoncent que les chefs de la garde nationale napolitaine se sont rendus officiellement auprès du général Garibaldi, pour arrêter avec lui les préparatifs de son entrée à Naples.

Elles confirment la dépêche télégraphique que nous publions plus bas relativement au départ du roi. Seulement elles disent que François II aurait pris la voie de terre pour se rendre à Gaëte.

C'est arrivé dans cette place forte que le roi se propose de suivre l'exemple donné par la duchesse de Parme en déliant les troupes de leur serment.

Nos renseignements ajoutent que François II serait dans l'intention de s'embarquer à Gaëte sur

un navire étranger, qui serait probablement une corvette russe. (Le Pays.)

Nous reproduisons divers passages des correspondances adressées de Turin aux journaux de Paris.

Voici d'abord ce qu'on écrit de cette ville à la *Correspondance Bullier*, en date du 5 :

« Les préparatifs de défense continuent; nous assistons tous les jours au départ de quelques détachement qu'on envoie dans l'Italie centrale. Le ministre de la guerre est parti pour Bologne, où il va inspecter les troupes qui sont déjà en ligne.

» 600 hommes de la garde nationale de Turin ont été demandés pour tenir garnison dans les forteresses. Il en est de même à Milan et dans toutes les autres villes; 60 bataillons seront mobilisés pour le service actif de l'intérieur. La Société nationale a ouvert aujourd'hui les bureaux d'enrôlement de volontaires. »

Une lettre, adressée au *Courrier du Dimanche*, contient le relevé officiel des soldats pontificaux, dressé fin juillet 1860, au ministère de la guerre, à Rome.

D'après ce document, la force totale de l'armée pontificale ne monterait pas à plus de 24,869 hommes.

En fait, dit le correspondant du *Courrier*, les troupes n'atteignent pas au-delà de 18 à 20,000 hommes. Les gendarmes ne sont pas plus de 4,000. Les bataillons des bersaglieri sont loin d'être au complet. Dans l'artillerie manque une partie du personnel. Les troupes étrangères avec les Irlandais se montent à environ 7,000, et peut-être 6 000. C'est seulement sur ces derniers et sur une partie de la gendarmerie qu'on peut compter.

On écrit aussi de Turin au même journal, que Garibaldi est résolu à pousser une pointe dans les Marches, et que dans ce cas, le gouvernement de Victor-Emmanuel interviendra, « non pas pour prendre part à la lutte, mais pour y occuper les provinces, pour y rétablir la tranquillité et y maintenir l'ordre. La Sardaigne fera la police de toute l'Italie et la maintiendra, sous sa protection, libre et calme. La Sardaigne fera plus, elle donnera à l'Italie la patience voulue pour ne pas songer, quant à présent, à la Vénétie, et pour ne pas provoquer l'Autriche à une guerre. »

Voici enfin les fragments d'une lettre écrite au *Journal des Débats* :

« Je n'ai que le temps de vous annoncer les graves nouvelles qui circulent en ville.

» On dit que le roi part demain pour Florence et qu'il va se mettre à la tête de l'armée qui doit entrer dans les Etats-Romains.

» Il y aura deux corps d'armée, l'un commandé par Fanti et l'autre par Cialdini; plus un corps de réserve commandé par le général della Rocca.

» M. de Cavour prendrait l'intérim du ministère de la guerre.

» 60,000 hommes entreraient à la fois dans les Etats-Romains, de façon à rendre impossible toute résistance au général de Lamoricière.

» On présume que celui-ci se retirera sur Ancône, et on va jusqu'à désigner les batteries qui feront le siège de cette place.

» Ces mesures militaires seraient prises à la suite

d'une note par laquelle M. de Cavour aurait demandé sans succès au cardinal Antonelli la dissolution des troupes étrangères au service du pape.

Nos derniers renseignements confirment les nouvelles suivantes que nous résumons en quelques mots :

Le cabinet de Turin vient de décider l'intervention du Piémont dans les Etats-Romains.

Un mouvement insurrectionnel a éclaté à Urbino. Le général Garibaldi est entré à Naples le 7, au soir.

Le roi François II est toujours à Gaëte.

Turin, 7 septembre. — A Livourne, on a reçu des nouvelles de Naples. La brigade Cadarelli a passé à Garibaldi. Le général Bosco a demandé à quitter le camp pour des raisons de santé. Le bruit court que le roi, en partant, dégagerait les troupes de leur serment.

On a reçu de Florence, le 7 septembre, des avis de Naples, du 6 au soir. — Le roi s'est embarqué à huit heures pour Gaëte : avant de partir, il a diminué la peine de nombreux condamnés.

Marseille, 9 septembre. — D'après des lettres de Naples du 6, Garibaldi annonce par un bulletin que la division napolitaine Glio a mis bas les armes. Le roi a concentré beaucoup de canons rayés à Capoue; il prétendait soustraire la flotte napolitaine au Piémont en l'envoyant à Trieste. Une émeute a éclaté parmi les marins. Les ministres consultés ont approuvé le projet de résistance.

Turin, 8 septembre. — Une dépêche de Bologne, du 8, annonce qu'un mouvement insurrectionnel aurait eu lieu dans la province de Pezzaro. 400 insurgés auraient attaqué et chassé les troupes pontificales.

Il y a une interruption dans les émissions télégraphiques de Naples.

Turin, 9 septembre, une dépêche de Bologne, en date du 9, annonce qu'une insurrection a éclaté à Montefeltro, à Urbino, et dans d'autres villes qui ont arboré le drapeau tricolore au cri de vive Victor-Emmanuel.

Les habitants de Pergola et des districts révoltés de Sinigaglia, ainsi que ceux d'autres localités, accourent en armes pour aider au mouvement. Des députés des Marches sont partis pour implorer la protection de Victor-Emmanuel. — Havas.

CHRONIQUE LOCALE.

Le brillant succès que nos courses ont obtenu dimanche est la récompense du zèle et de l'activité de la nouvelle commission, qui a su triompher des embarras de toutes sortes, des difficultés sans nombre qu'on lui a suscitées, difficultés qui pouvaient compromettre l'existence de la Société. En quinze jours à peine, MM. les commissaires ont trouvé un hippodrome supérieur sous tous rapports à ce que l'on pouvait espérer.

Le sol de la prairie de Varrains est bien plus sûr pour les chevaux, bien plus uni que celui du Bray. Il est aux portes de la ville et son site est des plus pittoresques. Des tribunes on distingue les nouvelles tourelles et l'ancien bâtiment de la mairie de Sau-

ment tantôt dans une main, tantôt dans l'autre. Je l'enveloppais tout entier d'un regard passionné. Puis, tout-à-coup, comme j'étais arrivé sans m'en apercevoir à la porte du collège, comme il y avait des camarades qui s'approchaient, je regardai une dernière fois le chien de sucre, et avec non moins de voracité que Tantale, à qui l'on eût permis un coup de dent, je le dévorai.

Ah ! s'écria Sylséd à cet endroit de son récit naïf, ah ! que c'était bon ! l'eau m'en vient encore à la bouche. On peut m'offrir maintenant les friandises les plus recherchées, rien ne saurait me paraître aussi exquis que ce bonbon merveilleux, que ce chien tant rêvé. J'en mets au défi tous les confiseurs de Paris.

Puis, reprit-il, comme mes mains étaient toutes poissées, voilà qu'en tirant mon mouchoir, les vingt-cinq sous que m'avait rendus l'épicier, tombent sur le pavé.

Ces vingt-cinq sous c'était-là le revers de la médaille; c'était ma conscience réveillée par Dieu... c'était le remords !

Je me rejetai en arrière; je dus affreusement rougir. Je sentis dans tout mon corps un douloureux frisson d'épouvante. D'abord j'avais voulu fuir, en laissant là les vingt-cinq sous; mais on allait les voir... m'interroger... tout découvrir. Non. Je les ramassai vivement; je les refourrai tout au fond de ma poche, et avec mon mouchoir par-dessus.

Arrivant enfin, les camarades m'entraînèrent à la

classe, qui commença. Je n'entendis pas un mot de la leçon, je vous le jure, comme c'était du reste assez mon habitude depuis quelque temps. Mais ce n'était plus au chien de sucre que je pensais maintenant; c'était aux vingt-cinq sous, qui me brûlaient la cuisse... qui semblaient faire que tous les regards étaient dirigés sur moi... dont j'étais plus embarrassé que jamais voleur ne le fut d'un bijou trop connu pour s'en défendre, comme jamais assassin de son poignard sanglant.

La classe se termina. Mon embarras devenait bien plus grand encore : comment rentrer à la maison avec les vingt-cinq sous? je n'aurais jamais osé.

Mais qu'en faire alors?

Un instant j'eus l'idée de les reporter à l'épicier; mais il n'en voulait pas, le maudit homme ! Où les mettre où les fourrer ? où les cacher ? Je n'osais même pas y toucher... j'en avais peur !

Afin de réfléchir en liberté, j'entrai dans une église qui se trouvait presque contiguë avec le collège.

J'avais fait ma première communion l'année précédente, j'avais le cœur tout plein encore de ces douces idées religieuses dont elle fleurit les jeunes âmes.

Un vieux prêtre qui m'avait instruit passa précisément devant moi, se dirigeant vers un confessionnal, dans lequel il entra.

Après le diable, le bon Dieu se mettait évidemment de la partie.

Une idée soudaine me descendit dans le cerveau, me précipita vers le confessionnal où, comme un grand coupable aux abois, je fis en sanglotant l'aveu de tous mes crimes.

Le prêtre, un bon vieillard aux cheveux blancs, ne me répondit rien; mais sortant du confessionnal, il m'entraîna par la main vers la porte de l'église où nous arrivâmes bientôt, lui souriant, moi tremblant.

Là, sur les marches se trouvait un aveugle. Devant cet aveugle un chien... un caniche aussi qui, dans sa gueule, non moins rose que celle de ma victime, tenait une sébille en bois.

« Sylséd, me dit alors le bon vieillard, Dieu pardonne à l'aumône, mon enfant ! Devines-tu où tu dois cacher ces vingt-cinq sous qui pèsent tant à ta conscience ? »

Ah ! oui, j'avais deviné ! déjà l'argent du crime était dans la sébille de l'aveugle.

J'eus aussitôt dans l'âme un de ces fanatismes de vertu qui font que, pour racheter une pécadille, une expiation ne semble pas suffisante et qu'il en faut d'autres encore, toujours d'autres !

Je remontai donc vivement les marches, et je dis au prêtre :

« Me voilà délivré de ces vingt-cinq sous-là; mais la pièce de quarante sous ? »

— Bien ! bien ! fit le vieillard, tu comprends que cela ne suffit pas. Tu voudrais, n'est-il pas vrai, que la pièce

mur, le clocher de Saint-Pierre, celui de Nantilly, et au-dessus le château se dessine admirablement, ayant à sa droite toute la suite des moulins qui font l'admiration des étrangers.

En face, le coteau limite la vue, et on en suit les ondulations jusqu'à la colline de Saumousay couronnée de ses trois moulins. Par derrière c'est le petit château de Bagnoux avec ses murs blancs crénelés, le coteau de Munet, et à gauche le faubourg du Pont-Foucharde.

Enfin, les courses ont à Saumur ce caractère tout particulier, cette physionomie que l'on ne rencontre nulle part, et qui sont dus au concours si empressé de l'École de cavalerie. Quel plus brillant spectacle que ce pêle-mêle d'officiers de toutes armes, sillonnant en tous sens notre hippodrome le plus riant que l'on puisse voir!

Voici le résultat de la journée :

1^o Prix de Circonscription, 800 fr., donné par la Société des Courses.

Pour chevaux entiers et juments, de 3 ans et au-dessus, appartenant à l'arrondissement de l'Ouest. (Conditions de l'arrêté du 8 novembre 1850.)

Cette course a été très-belle. Cinq chevaux étaient engagés; arrivée première *Martinette*, à M. Lavech, montée par François; arrivée seconde, *Belle-Angévine*, à M. de Montreuil, montée par Edouard.

2^o Prix du Conseil général, 1,200 fr.,

Pour chevaux entiers et juments, de 3 ans et au-dessus, nés et élevés dans le département de Maine-et-Loire et inscrits au *Stud-Book* français. — Distance : 4,000 mètres en une épreuve; — poids: 3 ans, 50 kil. 1/2; 4 ans, 60 kil.; 5 ans, 63 kil. 1/2; six ans et au-dessus, 65 kil. — Entrée, 50 fr. pour le deuxième arrivant.

Un seul cheval a couru, *Sagitta*, à M. de Baracé.

3^o Un Objet d'art,

Pour MM. les officiers d'instruction, franchissant 8 haies, sur leurs chevaux d'armes.

Cette course et les deux suivantes ont été très-bien menées et présentaient beaucoup d'intérêt.

Huit chevaux étaient engagés. Arrivé premier, *Belje*, monté par M. Brecard; deuxième, *Camara*, monté par M. Riquet; troisième, *Domino*, monté par M. Jacquemin; quatrième, *Philidord*, monté par M. de Boisson.

4^o Un Objet d'art,

Pour MM. les officiers d'instruction, franchissant 8 haies, sur des chevaux de carrière.

Quinze cavaliers étaient en rang au départ, les premiers obstacles ont été franchis par quatre ou cinq à la fois. Arrivé premier, *Centaure*, monté par M. Maille; Deuxième, *Rivoli*, monté par M. Jovenot; troisième, *Légère*, montée par M. Riquet; quatrième, *Lavallière*, montée par M. Stirbey.

5^o Un Objet d'art,

Pour MM. les Sous-Officiers titulaires de l'École impériale de cavalerie, franchissant 8 haies, sur leurs chevaux d'escadron.

Treize chevaux engagés. Arrivée première, *Alerte*, montée par M. Reméré; deuxième, *Chandor*, monté par M. Sacquet; troisième, *Ogive*, montée par M. Dardard; quatrième, *Euphrus*, monté par M. Fagot.

de quarante sous se retrouvait dans le tiroir?

— Oh! oui. Mais hélas! ça ne se peut pas!

— Qui sait?

Et le prêtre eut en même temps un angélique sourire.

« Que faut-il pour cela? m'écriai-je. Oh! parlez!

— Travailler! me répondit-il, travailler avec la ferme volonté d'avoir le prix d'excellence au concours du semestre.

— Et ça fera revenir la pièce de quarante sous?

— Obeis! conclut mystérieusement le bon vieillard, telle est la seconde pénitence que je t'impose. Obeis, et espère!

Trois semaines après j'avais le prix.

« Je suis contente, bien contente! me dit en m'embrassant ma mère. »

Et pour récompense, elle me donna quatre pièces de dix sous. Juste mon compte! Mais en cette monnaie, cependant, ça ne faisait pas mon affaire.

« Mère! lui dis-je en rougissant quelque peu, au lieu de ces quatre pièces-là, ne pourrais-tu pas m'en donner une seule, une de quarante sous? »

— Volontiers!

Comme je remontai vite à ma chambre! Avec quelle folle joie je reposai cette pièce de quarante sous juste à la même place que l'autre, au beau milieu du tiroir!

Mais, chose étrange! le soir même je remarquai qu'elle avait disparu.

6^o Course de haies 1,000 fr. (gentlemen riders),

Pour chevaux entiers, hongres et juments, de 4 ans et au-dessus, de toute espèce et de tout pays; — poids commun, 67 kil. 1/2; — distance: 3,100 mètres environ, 8 haies d'un mètre 10 cent. à franchir. — Entrée, 40 fr., pour le deuxième arrivant; — les chevaux nés en Angleterre porteront 3 kil. de surcharge; le vainqueur d'une course de haies ou d'un *steeple-chase* en 1860, portera 2 kil. de surcharge; le vainqueur de deux ou plusieurs de ces prix portera 4 kil. — Les chevaux nés et élevés dans l'Ouest porteront 3 kil. de moins.

Cette course a été admirablement menée.

Deux chevaux étaient engagés. Arrivée première, *Surprise*, à M. J. Boutton, montée par M. de Lignières; deuxième, *Brassia*, à M. Ch. Bray, montée par M. le comte de Saint-Sauveur.

Lorsque les concurrents ont passé, la première fois, devant les tribunes, *Surprise* avait une avance de 2 ou 3 longueurs, elle est arrivée première, laissant *Brassia* à 50 mètres derrière elle.

7^o Prix du Chemin de fer, 500 fr. (steeple-chase),

Pour MM. les Officiers français ou étrangers, montant leurs chevaux ou ceux de leurs amis (les chevaux de pur sang et ceux qui auraient été dans une écurie d'entraînement sont exclus), sans condition de poids. — Entrée, 20 fr., pour le deuxième arrivant. — Deux chevaux partant au point de course; — 3,000 mètres environ, 12 obstacles.

Deux chevaux engagés. Arrivée première, *Mary-boy*, montée par M. de la Touanne.

Hier soir l'École de cavalerie donnait son carrousel qu'elle renouvelle chaque année avec tant de courtoisie à l'occasion de nos courses. M. le général Ferrey présidait la réunion, il avait autour de lui tous les officiers supérieurs de l'état-major et les autorités de Saumur.

Comme toujours, longtemps avant l'ouverture des portes, les grilles de l'École étaient envahies; les étrangers étaient arrivés en foule pour voir ces brillants exercices qui portent si loin la réputation de notre établissement militaire. Un temps magnifique a favorisé cette fête, et les toilettes de la plus grande fraîcheur brillaient sur les tribunes.

On a trouvé dimanche le cadavre d'une femme, dont la mort peut remonter à huit jours.

Elle s'est asphyxiée, dans sa chambre, avec du charbon.

Pour chronique locale: P. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

La *Patrie* répète un bruit d'après lequel les diverses puissances auraient adressé à la Sardaigne de vives représentations et déclaré que le gouvernement pontifical n'avait donné au Piémont aucun prétexte à une rupture. On ignorait encore si cette attitude des puissances avait modifié les décisions du Piémont, mais, aux dernières dates, les troupes de cette puissance n'avaient pas encore franchi la frontière romaine. Quelques bandes isolées étaient seules entrées, mais elles n'appartenaient pas à l'armée régulière. L'état de siège vient d'être proclamé à Ancône. — Havas.

Les vacances qui précèdent Pâques s'écoulèrent. Le grand jour arriva.

En rentrant de vêpres, je trouvai ma mère qui tenait dans ses mains un nouveau cadre que je ne lui connaissais pas, et qu'elle paraissait contempler avec une émotion extrême.

Je m'approchai. Je regardai... Quel étonnement! En haut du cadre la pièce de quarante sous; plus bas, sur une même ligne, les vingt-cinq sous de l'épicière, les mêmes. Oh! je les connaissais si bien!

« Je les ai rachetés à l'aveugle! » dit en m'embrassant ma mère.

En même temps, entra le vieux prêtre qui nous regardait avec ce même sourire que je lui avais déjà vu sur les marches de l'église.

Je compris tout.

Prêtre intelligent! bonne et douce mère! oh! pour quoi tous les hommes n'ont-ils pu recevoir dans l'enfance une semblable leçon?

Non-seulement je venais d'être corrigé du vol, mais j'avais appris en même temps le travail et la charité.

Un dernier mot!

Depuis cette époque, j'ai toujours adoré les caniches... les vrais! mais jamais je n'ai pu me décider à en remanger un second... de sucre!

Charles DESLVS.

Le *Times* publie une dépêche de Vienne, de dimanche matin, ainsi conçue :

« Une dépêche excessivement importante et officielle a été reçue hier ici; en voici le résumé :

« L'empereur Alexandre et son gouvernement désirent sincèrement la réconciliation parfaite avec l'Autriche. La bonne entente entre la Russie et l'Autriche n'aurait jamais dû être interrompue. Des arrangements nécessaires pour l'entrevue des deux empereurs seront faits sans aucun délai. »

Turin, 9 septembre. — Naples, 9 septembre. —

Le général Garibaldi est entré seul au milieu de l'enthousiasme universel. Il a désavoué le comité constitué d'une manière illégitime, et il a chargé le préfet de police d'en punir les membres; il a consigné la flotte dans l'arsenal sous les ordres de l'amiral Persano. Il a proclamé Emmanuel et ses descendants rois d'Italie et confirmé M. Liborio Romano au ministère de l'intérieur, nommé M. Ardit directeur de la police, Cosenz ministre de la guerre et Pisanelli, ministre de la justice.

La capitulation des forts est attendue pour demain.

Turin, 9 septembre. — L'insurrection s'étend dans les Marches et dans l'Ombrie. Les gouvernements provisoires envoient au roi des députations qui sont en route pour Turin.

Il est faux que les troupes sardes aient franchi la frontière. On attend la réponse à l'ultimatum envoyé au cardinal Antonelli. — Havas.

Nous lisons dans les journaux russes et allemands et dans une partie de la presse française, que depuis longtemps on se préoccupait des moyens de conserver la chevelure. Les expériences, faites sous les yeux des savants réunis, ont prouvé que le seul cosmétique qui offrait les garanties de réusssite était l'*EAU TONIQUE DE CHALMIN*, de Rouen. « Désormais, ont dit les hommes de la science, cette production régénératrice de la belle capillaire, est le seul moyen efficace que nous puissions recommander aux générations envieuses d'une belle chevelure. » Nous sommes convaincus que nos lecteurs nous sauront gré de cette communication. (441)

UN COMPTABLE désire trouver des tentes de livres dans des maisons de commerce. Il s'occupera également des liquidations.

S'adresser au bureau du journal. (416)

Marché de Saumur du 8 Septembre.

Froment (hec. de 77 k.)	21 12	Huile de lin	50 —
2 ^e qualité, de 74 k.	20 30	Paille hors barrière	48 —
Seigle	12 80	Foin id.	52 96
Orge	12 —	Luzerne (les 750 k.)	34 60
Avoine (entrée)	15 20	Graine de trèfle	57 50
Fèves	15 20	— de luzerne. —	—
Pois blancs	30 —	— de colza	50 —
— rouges	24 —	— de lin	28 —
Cire jaune (30 kil.)	200 —	Amandes en coques	—
Huile de noix ordin.	70 —	(l'hectolitre)	—
— de chenevis	80 —	— cassées (30 k.)	—

COURS DES VINS (1).

BLANCS.	
Coteaux de Saumur	1 ^{re} qualité 150 à »
Id.	2 ^e id. 135 à »
Ordinaires, environs de Saumur, 1 ^{re} id.	95 à »
Id.	2 ^e id. 80 à »
Saint-Léger et environs	1 ^{re} id. 90 à »
Id.	2 ^e id. 80 à »
Le Puy-Notre-Dame et environs	1 ^{re} id. 80 à »
Id.	2 ^e id. 75 à »
La Vienne	65 à 70

ROUGES.

Souzay et environs	105 à 155
Champigny, 1858	1 ^{re} qualité 250 à »
Id.	2 ^e id. 200 à »
Id. 1859	1 ^{re} id. 200 à »
Id.	2 ^e id. 150 à »
Varrains, 1858	140 à 160
Id. 1859	95 à 150
Bourgueil, 1858	1 ^{re} qualité 160 à »
Id.	2 ^e id. 140 à »
Id. 1859	1 ^{re} id. 150 à »
Id.	2 ^e id. 115 à »
Restigny	105 à 115
Chinon, 1858	1 ^{re} qualité 150 à »
Id.	2 ^e id. 120 à »
Id. 1859	1 ^{re} id. 105 à »
Id.	2 ^e id. 95 à »

(1) Prix du commerce.

BOURSE DU 8 SEPTEMBRE.

3 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 68 00

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 95 50.

BOURSE DU 10 SEPTEMBRE.

3 p. 0/0 baisse 15 cent. — Fermé à 67 90.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 95 50.

P. GODET, propriétaire-gérant.

A LOUER DE SUITE

Ensemble ou séparément,

1° LE CHATEAU DE JOREAU, près Gennes, avec les cours, jardins, étang et bassins, qui y sont contigus, contenant environ 1 hectare 50 centiares;

2° De 10 à 15 hectares de terrain, près le château, pouvant être utilisés en partie pour un établissement d'horticulture et pour plantation de vignes;

3° Le droit exclusif de chasse sur toute la propriété de Joreau, d'une étendue de 365 hectares, dont 220 hectares se tiennent;

4° Deux carrières de tuffeaux qui pourraient être pratiquées avec succès: l'une dans le coteau adossé au château, à proximité de la route départementale et de la Loire; l'autre dans le coteau des Bois-d'Avort, sur la route de grande communication n° 20, de Gennes à Martigné.

S'adresser, pour visiter les objets, au sieur MIAULT, garde particulier, au château de Joreau, et pour traiter, soit à M. FAUGERON, expert à Saint-Georges-sur-Loire, soit à M. AUDOUIN, notaire à Nueil. (442)

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE JOLIE MAISON de campagne,

commune et bourg du Coudray, à 8 kilomètres de Saumur, et une

FERME ET SES DÉPENDANCES

Avec 1 hectare 72 ares de bois; 4 hectares 62 ares 23 centiares de pré, et 36 hectares de terre et vigne.

S'adresser, pour traiter et prendre des renseignements, à M. DUTERME, notaire à Saumur, et à M. DE VALLOIS, propriétaire, rue du Petit-Thouars, à Saumur. (403)

A VENDRE OU A LOUER

Une MAISON, sise au Petit-Puy. S'adresser à M. JOUFFRAULT.

Etude de M. LOISELEUR, notaire à Neuillé.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE TRÈS-JOLIE PROPRIÉTÉ,

Située sur la commune de Vivy, près la route de La Flèche, à une distance d'environ cinq kilomètres de Saumur.

Cette propriété consiste en maison de maître avec servitudes, maison de fermier; le tout en bon état; jardin, verger, pelouse, charmilles, terres labourables, dont une partie est plantée de cep de vignes et d'arbres; le tout formant un ensemble d'une contenance approximative de neuf hectares.

On pourra, au gré des acquéreurs, comprendre dans la vente diverses parcelles de terre, d'une contenance d'environ huit hectares, situées sur la même commune, à une distance très-rapprochée de la ferme.

S'adresser, pour voir les lieux et pour traiter, audit M. LOISELEUR, notaire à Neuillé. (392)

A VENDRE,

Un petit Jardin en plein rapport avec Pavillon composé de plusieurs pièces et servitudes, situé au Pont-Fouchard.

S'adresser à M. Godfroy, imprimeur, Grand-rue, ou à M. Clouard, notaire.

A VENDRE

1° Deux petites FERMES, commune de St-Lambert.

2° Et le GRAND JARDIN de Nantilly, qui sera divisé au gré des acquéreurs.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

A LOUER

Jolie MAISON bourgeoise, Cour, Ecuries et Remise,

Rue du Pavillon, n° 10. S'adresser à M. MORICEAU, rue de Fenet, 36.

MAISON A LOUER

Présentement.

Cette maison, située rue Verte, près le Champ-de-Foire, est composée de huit chambres à feu, deux celliers, cours et jardin.

La maison est fraîchement décorée. S'adresser à M. GIRARD fils, marchand de bois à Saumur. (221)

Il a été perdu une CHIENNE blanche, avec des taches noires sur les reins, oreilles noires; répondant au nom de Flore.

La reconduire à M. BEAUSSE, François, aux Ulmes. (431)

UNE MAISON DE BLANC

Demande un Apprenti.

S'adresser au bureau du journal.

Une Maison de Quincaillerie demande un APPRENTI.

S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME, âgé de trente ans, désire trouver un ou deux chevaux à soigner à Saumur.

S'adresser rue Beaurepaire, Café Parisien. (421)

M. MAUBERT, huissier, demande UN CLERC de suite. (414)

Une maison de draperie et rouennerie en gros demande UN APPRENTI. S'adresser au bureau du journal.

LA PATERNELLE,

Compagnie d'assurance contre l'incendie, représentée à Saumur, par M. PAPILLON fils, rue de l'Hôtel-Dieu, 14. (439)

LE

COURRIER DES FAMILLES

JOURNAL DE LA SANTÉ ET DES INTÉRÊTS AGRICOLES

Paraissant les 1^{er}, 10 et 20 du mois, en 24 colonnes.

5^e ANNÉE.

« Le Courrier des Familles obtient des suffrages et des succès, parce que son programme est le plus varié, le plus attrayant et le plus complet de tous les journaux à bon marché. » (La Patrie.)

Un An : 8 francs.

Par un mandat au Directeur, 1, rue Baillet, à Paris.

ANNUAIRE DES FAMILLES ET LE MÉDECIN DES EAUX

Un beau volume de 320 pages, contenant — outre une foule de renseignements utiles: — les établissements minéraux de la France (propriétés des eaux, maladies qu'elles combattent, itinéraires, etc.), — un dictionnaire d'hygiène et de médecine domestique, traitant toutes les maladies les plus communes: causes, effets, symptômes, médication ou traitement de chaque maladie, etc.

Prix : 1 fr. 50 c.

Mandat au D^r L. MULLER, 1, rue Baillet, à Paris.

Les abonnés au COURRIER DES FAMILLES reçoivent cet ouvrage en PRIME.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

52 numéros par an. — Paris, 6 fr. — Départements, 8 fr.

5, rue Coq-Héron, 5,

L'ÉDUCATEUR POPULAIRE

Une science ou un art ne s'acquiert que par le travail.

Le travail dépend de l'énergie de la volonté.

Vouloir, c'est pouvoir.

10 CENTIMES LE NUMÉRO.

Le but de l'ÉDUCATEUR POPULAIRE est de mettre à la portée de tous, par un bon marché exceptionnel et à l'aide de méthodes nouvelles, qui abrègent considérablement le temps des études, la connaissance des langues anciennes et modernes, des sciences exactes et des sciences d'observation, des arts utiles et des arts d'agrément. Son enseignement encyclopédique et complet répond aux aspirations de notre époque, avide de savoir et de connaître.

L'ÉDUCATEUR POPULAIRE s'adresse à la fois aux pères et aux mères de famille, auxquels il facilite, en l'agrandissant, la tâche de l'instruction de leurs enfants; aux instituteurs et institutrices, qui l'accueilleront comme un auxiliaire bienvenu dans la continuation et l'extension de leurs études; aux adultes qui voudront acquérir par eux-mêmes cette instruction qui leur position sociale ne leur a pas permise; aux élèves de nos lycées et de nos écoles, pour compléter, par des aperçus nouveaux, l'enseignement du programme universitaire; à tout homme d'intelligence enfin qui veut sérieusement s'instruire, ou aider au développement intellectuel de

ses semblables.

L'ÉDUCATEUR POPULAIRE publie les *Grands Hommes du peuple*, par Ernest BARRAND, Gustave BONNIN, etc., série de biographies des plus intéressantes, qui a commencé par Franklin, Dupuytren, les deux Brunel, Georges Stephenson, et qui continuera par Bernard de Palissy, l'émailleur; Jacquard, l'inventeur du métier à tisser; Jacques Laffitti, le banquier; Papin, le créateur de la machine à vapeur; Arago, le savant; Dognay-Trouin, le marin; Broussais, le systématisateur; Laennec, l'Hippocrate moderne; Montyon, le bienfaiteur; Béranger, le poète; Fourier, l'utopiste; l'abbé de l'Épée, le révélateur des sourds-muets; Swedenborg, l'illuminé; Paracelse, l'alchimiste; Jeanne-d'Arc, sauveur de la France; Hame, le spirite; Jeanne Hachette, l'intrépide; Joe Smith, fondateur des Mormons; Roger Bacon, l'inventeur de la poudre à canon; Descartes, le philosophe; Grétry, le musicien, etc.

L'ÉDUCATEUR POPULAIRE publie des cours de langue anglaise, allemande, latine, française, d'après

La science est la source du bien-être et de la prospérité.

Les hommes ne diffèrent entre eux que par l'éducation

La misère est fille de l'ignorance.

10 CENTIMES LE NUMÉRO.

une méthode nouvelle, simplifiée. En moins d'un an, le lecteur peut écrire et parler ces diverses langues. Plus tard, il donnera le grec, l'italien, l'espagnol, etc.

L'ÉDUCATEUR POPULAIRE publie un cours de musique, remarquable par la concision, la clarté et la netteté des préceptes. M. A. Jeannin, son auteur, n'oublie aucune des notions qui se rattachent à cet art admirable.

L'ÉDUCATEUR POPULAIRE publie, sur un nouveau plan, un traité d'arithmétique, d'après la méthode d'invention qui consiste à suivre l'ordre logique des idées, en vertu duquel les mathématiques ont été créées par l'homme. Il est dû M. Victor BLANDIN, qui continuera les sciences exactes par la géométrie, l'algèbre, etc.

L'ÉDUCATEUR POPULAIRE publie un cours de tenue de livres, par M. J. SCHEIDER, science indispensable pour conserver et acquérir la fortune.

Un grand nombre d'articles bibliographiques, signés par MM. JOUFFROY, Auguste PAGET, Ed. MARAUX, donnent de la variété au journal.

S'adresser au bureau de l'ÉDUCATEUR POPULAIRE, rue Coq-Héron, 5.